

2  
0  
1  
1

## Analyse des Besoins Sociaux



## Synthèse

- Présentation
- Tendances sociodémographiques
- Les quartiers en quelques indicateurs
- Etude sur la **MONOPARENTALITE**



# Analyse des Besoins Sociaux



## Partager la connaissance de notre territoire

- Cadre légal
- Réalisations du CCAS
- Etude thématique 2011

### Une réponse aux dispositions légales

L'analyse des besoins sociaux est inscrite dans le décret ministériel du 6 mai 1995 qui mentionne en son article 1 que « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (...) procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration. »

### Une démarche en construction permanente

Privilégiant une approche en termes de diagnostic, les documents d'analyse des besoins sociaux réalisés en 2009 et 2010 reposent essentiellement sur des données quantitatives de l'Institut National des Statistiques et Etudes Economiques (INSEE). Ils présentent les grandes données de cadrage sur la Ville de Metz et ses quartiers (démographie, économie et emploi, revenus et précarité, logement) dans le but de permettre au CCAS et aux acteurs locaux d'acquérir un regard objectif sur la population messine en général et des différents quartiers en particulier.

L'analyse des besoins sociaux sera enrichie au cours du temps d'indicateurs et d'éléments qualitatifs émanant de ressources internes et d'approches partenariales. Ainsi des partenariats avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse, le Conseil Général de la Moselle ont été établis. Ces données permettront à la fois d'avoir une connaissance fine du territoire et d'approfondir l'analyse de la réalité sociale qui peut être faite.

### De l'approche globale à l'étude thématique : En 2011, la monoparentalité

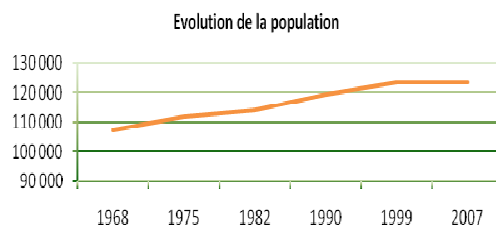
Au regard des études nationales et du portrait social réalisé en 2011, le CCAS a engagé parallèlement au diagnostic, une étude thématique portant sur la monoparentalité. Support au développement d'une approche partenariale, ces travaux s'inscrivent dans l'objectif de partager la connaissance et les réflexions. Ainsi les acteurs institutionnels (CCAS de Metz, Ville de Metz, CAF de la Moselle, CG de la Moselle, Pôle Emploi, Union Départementale des Associations Familiales) ont été invités à définir collégialement le champ de l'étude ainsi que les problématiques spécifiques à travailler et la méthodologie à mettre en œuvre. Ces mêmes partenaires, mais également ceux du secteur associatif, ont pris part à la réflexion dans le cadre d'échange autour des problématiques des familles monoparentales. Les conclusions de l'étude seront présentées et discutées avec l'ensemble des partenaires dans l'objectif d'aboutir à un diagnostic partagé au terme de la démarche.

# Tendances sociodémographiques\*

## Metz suit les grands changements démographiques actuels

### • Une population qui reste stable dans le temps

Metz a vu sa population croître jusqu'à la fin des années 90. Aujourd'hui, la population stagne, voire diminue tout comme les villes de taille comparable. La population de Metz se renouvelle puisque ¼ des messins ne résidaient pas dans la ville 5 ans auparavant.

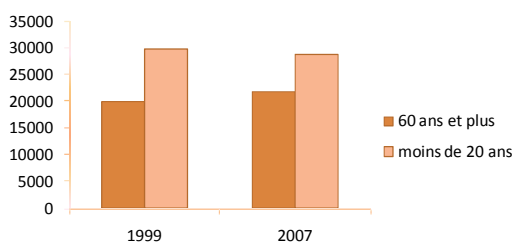


### • Une population qui vieillit

Les personnes âgées représentent une part de plus en plus importante de la population messine.

Néanmoins, le vieillissement est moins marqué à Metz que dans d'autres villes de taille comparable.

Evolution de la population jeune et âgée 1999-2007

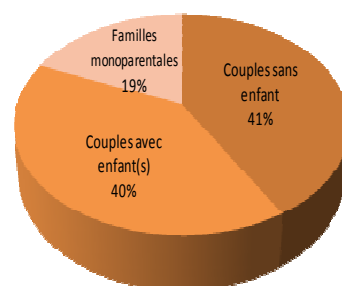


### • Des structures familiales qui se recomposent

45% des ménages sont composés d'une personne seule en 2007, soit 5 points de plus qu'en 1999 (étudiants, personnes âgées).

Le modèle familial dominant est celui du couple sans enfant, alors que c'était celui du couple avec enfant(s) en 1999. Le nombre d'enfants des fratries est généralement faible, 1 enfant, voire 2. La part des familles monoparentales a par ailleurs gagné un point depuis 1999.

Composition des familles (2007)



## Des messins de plus en plus fragilisés

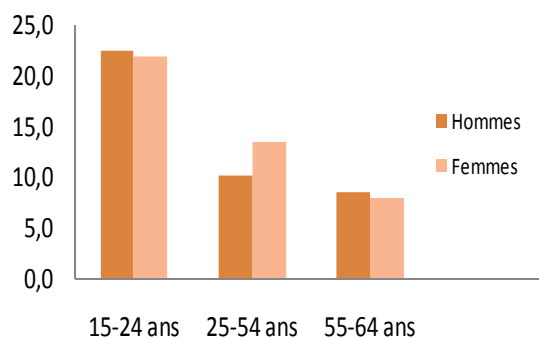
### • La persistance du chômage

En 2007, 60 000 messins composent la population active. Pour ceux qui ont un emploi, ils l'occupent principalement sur Metz, réalité toutefois moins prégnante aujourd'hui qu'à la fin des années 90.

Selon les données du recensement, le taux de chômage des jeunes est de 22%.

Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi augmente et en particulier la part de ceux qui sont demandeurs d'emploi de longue durée.

Taux de chômage par sexe et âge



### • Des inégalités qui se creusent

Le revenu médian des ménages messins par unité de consommation augmente depuis 2000 mais les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres se creusent. En 2009, 35% des allocataires CAF sont sous le seuil de bas revenus (942€ mensuel).

Population des allocataires CAF 2009

Prestations d'entretien	8 731	29,8%
Prestations naissance jeune enfant	4 178	14,3%
Prestations liées au logement	22 199	75,8%
Revenu garanti et complément	7 784	26,6%
<b>Total allocataires</b>	<b>29 300</b>	<b>100,0%</b>

### • De nombreux messins soutenus par les prestations sociales

15% des allocataires CAF 2009 soit plus de 4 000 allocataires ont des revenus constitués à 100% de prestations sociales et 12% des allocataires dépassent le seuil de bas revenus grâce aux prestations. En 2009, près de 9 000 messins perçoivent un revenu issu de la solidarité : Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), AAH ou RSA.

\*Les données statistiques sont issues du recensement INSEE 2007 et CAF 2009

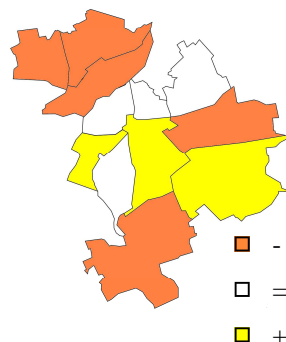
# Une réalité différente selon les quartiers

## Des quartiers aux profils démographiques divers

- **Derrière la stabilité de la Ville, des quartiers qui perdent des habitants**

Les quartiers qui composent la Ville de Metz sont de tailles différentes. Ainsi Sablon, Borny, Plantières Queuleu et Centre Ville rassemblent la moitié de la population de la Ville. 5 quartiers ont vu leur population se réduire entre 1999 et 2007 : Borny, Devant Les Ponts, Patrotte Metz Nord, Magny et les Iles. A contrario, Gare Nouvelle Ville, Plantières Queuleu et Grange aux Bois Technopôle voient leur population augmenter, à l'aune de nouveaux projets urbanistiques.

Evolution de la population entre 1999 et 2007



- **Des quartiers dont la population est plus jeune que la Ville**

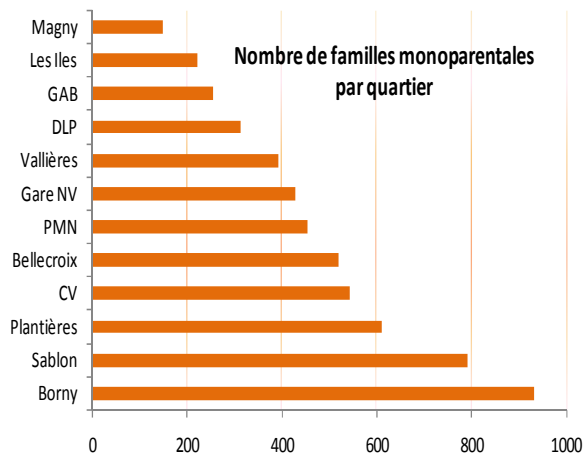
35% de la population messine a moins de 25 ans. Les 40% sont dépassés pour Grange aux Bois Technopôle (étudiants et jeunes actifs), Borny et Bellecroix (familles avec enfants). Les personnes de 65 ans et plus représentent 13% de la population messine. Ils sont 18% à Plantières Queuleu et 19% à Magny (quartiers résidentiels).

- **Des quartiers différents au niveau des compositions familiales**

Les familles composées d'un couple sans enfant sont très présentes dans les quartiers du Centre Ville et des Iles (plus de 60%) du fait de la présence de petits logements et de l'Université.

Grange aux Bois Technopôle se distingue par une forte proportion de couples avec enfants.

Les familles monoparentales sont quant à elles plus représentées à Bellecroix et Borny, là aussi où se situe le logement social. C'est dans ces mêmes quartiers que les familles avec 3 enfants ou plus sont aussi en part plus importantes.



## Précarité : Une attention à avoir sur certains quartiers

- **Une insertion différenciée sur le marché de l'emploi**

Le taux d'activité est différent en fonction des quartiers. Cela est tout particulièrement notable pour les femmes, qui sont pour 66% d'entre elles, actives, sur la Ville. Gare Nouvelle Ville, Sablon et Plantières sont des quartiers où ce taux est au-delà de 70%.

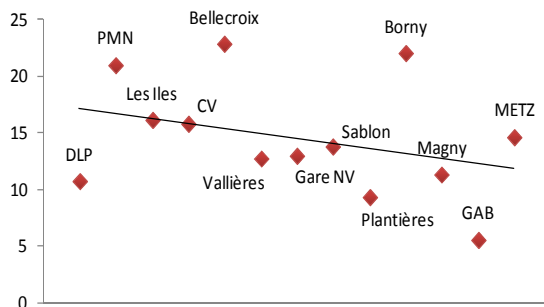
Les personnes qui se sont déclarées « chômeurs » lors du recensement de 2007 étaient en part plus importante, au-delà de 25% sur Bellecroix et Borny, alors que la moyenne messine est à 13%.

- **Des quartiers plus touchés par la pauvreté que d'autres**

Les allocataires à bas revenus sont en part plus importante sur certains quartiers que dans l'ensemble de la Ville. Ainsi, Borny, Bellecroix et Patrotte Metz Nord gravitent autour des 50% des allocataires à bas revenus parmi l'ensemble des allocataires du quartier.

De même, si 19% des allocataires CAF de Metz perçoivent le RSA, seul le quartier du Sablon enregistre la même proportion que la Ville.

Part des allocataires CAF dont le revenu est issu à 100% des prestations sociales



# L'essentiel de l'ABS monoparentalité

## Une étude menée en partenariat

### • Une implication des partenaires institutionnels

Le CCAS, la CAF, le Conseil Général, Pôle Emploi, l'UDAF, la Ville de Metz (Pôle affaires scolaires et action éducative et Pôle démocratie participative, citoyenneté et politique de la Ville), se sont réunis autour de la thématique de la monoparentalité à Metz. Ils ont validé les axes de travail et les modalités du partenariat à mettre en œuvre. Les partenaires ont ainsi apporté un certain nombre d'éléments qualitatifs et quantitatifs et ont facilité la mise en relation du CCAS avec leur Institution et partenaires.

### • 14 professionnels rencontrés pour nourrir les réflexions

Les partenaires institutionnels ont été rencontrés individuellement afin de partager leurs connaissances et appréciation sur la monoparentalité. Les partenaires associatifs ont également participé à la démarche. 14 représentants de structures ou dispositifs qui ont ainsi été rencontrés.

### • La participation de familles à l'étude

Des familles monoparentales ont apporté leur témoignage pour enrichir l'enquête. Ces dernières ont été identifiées par les professionnels de terrain d'une part et via le réseau des modes d'accueil de la petite enfance à l'appui d'un appel à témoin d'autre part.

## Portrait et difficultés des familles monoparentales

### • Environ 4000 familles monoparentales à Metz

Selon les différentes sources (CAF et INSEE), Metz compterait entre 3988 et 5607 familles monoparentales, soit 13,6% des allocataires CAF et 18,6% des familles, ce qui est dans la moyenne des villes de taille comparable. Elles sont surtout situées sur les quartiers densément peuplés et en valeur relative sur les quartiers également ciblés par la Politique de la Ville (Borny, Bellecroix, Patrotte Metz Nord). Ayant en majeure partie des femmes d'un âge intermédiaire (40-45 ans) à leur tête, ces familles ont des enfants dont l'âge correspond à l'adolescence.

### • Des conditions de vie souvent difficiles

La moitié des monoparents du territoire ont un emploi. Pour ceux qui sont inscrits à Pôle Emploi ou la Mission Locale, il est à noter qu'ils se situent sur des niveaux de qualifications relativement faibles (5 et infra), comparativement à l'ensemble des personnes suivies.

L'exclusion de l'emploi ou la nature de l'emploi occupé a pour conséquence que 65% des monoparents allocataires CAF ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté et 15% le dépassent grâce aux prestations.

Allant de pair avec les ressources, le logement des monoparents allocataires d'une prestation logement se situe à 60% dans le parc social.

## Focus sur Patrotte Metz Nord

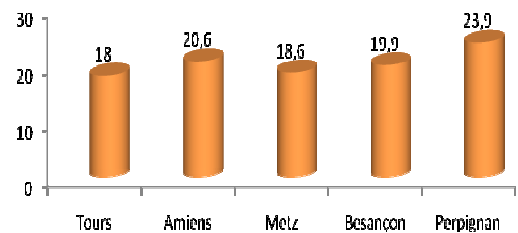


Le quartier de Patrotte Metz Nord compte 454 familles monoparentales (24%). Il se situe ainsi au 3<sup>ème</sup> rang au niveau de la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles du quartier.

Quartier Politique de la Ville (chemin de la Moselle étant classé ZUS), Patrotte Metz Nord est un lieu où les acteurs ont mis en place un important travail de réseau sur la parentalité autour de l'espace Rencontres « Le Château ».

Un groupe de travail s'est réuni à 2 reprises et a alimenté l'étude. Notant que les problématiques rencontrées par certaines familles ne sont pas spécifiques à Metz Nord, les professionnels ont pu échanger leur point de vue.

Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles (en %)



### Famille monoparentale : Portrait type

Sexe : Féminin

Age : 45 ans

Activité : En emploi

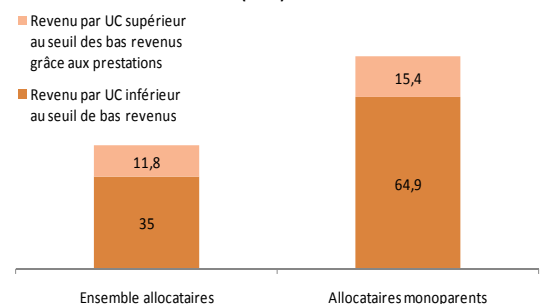
Statut matrimonial : Séparé

Nombre d'enfant : 1

Age des enfants : Entre 11 et 17 ans



Part des allocataires fragiles parmi les allocataires CAF 2009 (en %)





# L'essentiel de l'ABS monoparentalité

## Un territoire riche en actions

### • Un soutien financier aux familles monoparentales important

Au niveau national, les situations familiales sont prises en compte pour l'attribution de certains avantages fiscaux et dans le calcul des prestations familiales. Le RSA majoré prend en considération spécifiquement la monoparentalité. Les familles en situation de précarité sont soutenues dans le cadre d'aides financières apportées à l'échelon local, aides pour lesquelles elles sont toujours surreprésentées.

### • Améliorer les conditions de vie des familles monoparentales

De nombreuses familles monoparentales sont soutenues dans leur logement. Le territoire de Metz compte par ailleurs 4 structures d'accueil de femmes avec enfants dans lesquelles sont accueillies à 90% des familles monoparentales.

De nombreuses actions visent à rompre l'isolement, situation qui semble prégnante pour ce public. Sur les questions relatives à l'emploi des familles monoparentales en particulier, la garde des enfants est l'un des principaux freins visés par les différents dispositifs. Ainsi le CCAS a mis en place un dispositif de « priorité sociale » pour l'accueil des enfants dont les parents sont dans un parcours d'insertion, parmi lesquels de nombreux monoparents.

Sur l'appui aux fonctions parentales, de nombreux dispositifs existent sans cibler particulièrement ce public, tout comme le soutien à la scolarité ou à l'accès aux loisirs.

## Principaux points de réflexions

### • Des problématiques rencontrées par certaines familles

« Monoparentalité » n'est pas synonyme de difficulté.

Les familles monoparentales qui sont confrontées à des situations particulières ne sont pas prises en charge de manière spécifique et bénéficient des mesures mises en place pour toutes les familles.

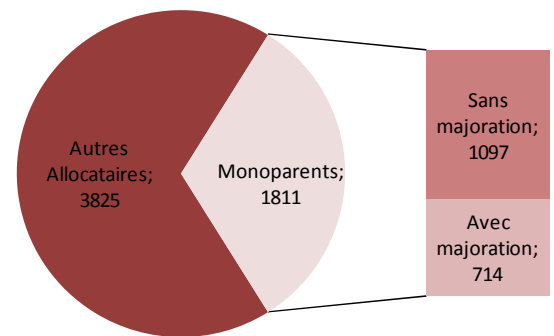
Néanmoins, la situation de monoparentalité peut accentuer les difficultés rencontrées selon la position du parent par rapport à l'emploi et en fonction de la présence ou non d'un entourage autour de la personne qui vit « seul(e) avec son/ses enfant(s) ».

### • Les points relevés par les partenaires

Les partenaires mentionnent la faiblesse des revenus du public rencontré ou la chute de ces derniers lors de séparations. Les difficultés rencontrées lorsqu'il faut changer de logement après une séparation et le fait que le logement ne soit pas toujours adapté sont soulignés. La nécessité d'avoir une attention particulière sur la santé des monoparents et l'organisation de relais sont pointées. La coordination des réponses et l'accès aux droits et à l'information occupent une place centrale.

Les partenaires notent la nécessité de conforter le monoparent dans ses fonctions parentales et la place de chacun des membres de la famille, notamment à l'adolescence. Ces familles ont ainsi besoin d'écoute et les professionnels doivent être vigilants dans leur prise en charge.

Répartition des allocataires CAF du RSA en 2009



« Ces familles rencontrent les mêmes problématiques que les autres publics. Certaines de ces difficultés sont peut être plus importantes du fait de la monoparentalité. »

### Les points à retenir



#### Information, adolescence et séparation

L'étude a montré que de nombreuses réponses existent sur le territoire. Il semble nécessaire de mieux les coordonner et de mieux communiquer pour les rendre davantage accessibles.

Ce point est en particulier prégnant pour les situations de séparation. Séparation qui entraîne de nombreux changements : chute des revenus, changement de logement, modification du positionnement au regard de l'emploi..

Le territoire est riche en actions, sur le public bénéficiaire du RSA majoré en particulier et moins sur les monoparents dont les enfants sont adolescents, alors qu'ils représentent la part la plus importante de la population.